



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Bilan du tourisme fluvial 2025



Bilan du tourisme fluvial 2025

Plaisance locative

- Meilleure saison 2025 par rapport à 2024
 - + 18% sur la petite Saône
 - + 9% sur le canal du Rhône au Rhin
 - Bonne dynamique sur le canal de Rhône à Sète
- Une météo plus favorable

Plaisance privée

- Baisse générale de fréquentation
 - - 24 % sur la petite Saône (fermeture du canal des Vosges)
 - - 5 % sur le canal du Rhône au Rhin
 - - 12% sur la grande Saône
 - - 19 % sur le canal du Rhône à Sète
- coût élevé de la navigation / attractivité moindre des itinéraires du sud pour les itinérants / fermeture de certains canaux, réduisant les possibilités de parcours et les connexions entre bassins de navigation.



Bilan du tourisme fluvial 2025

Bateau promenade

- Léger recul de l'activité en 2025 à Lyon
- L'activité sur le Canal du Rhône à Sète porté par les groupes
- Activité stable dans le nord du bassin (Besançon)

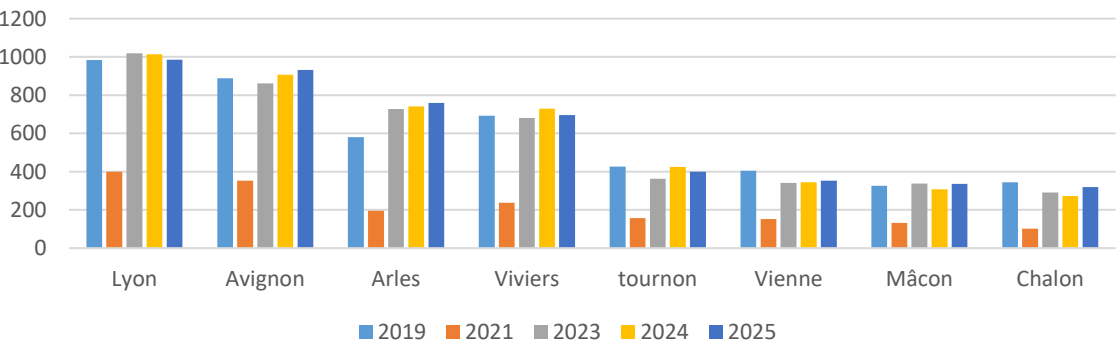
Croisières fluviales

- Très bonne saison 2025
- Demande toujours forte
- Bateau de plus en plus grands (135m)
- Forts enjeux d'infrastructures (Arles)
- Difficultés de recrutement

Bilan du tourisme fluvial 2025

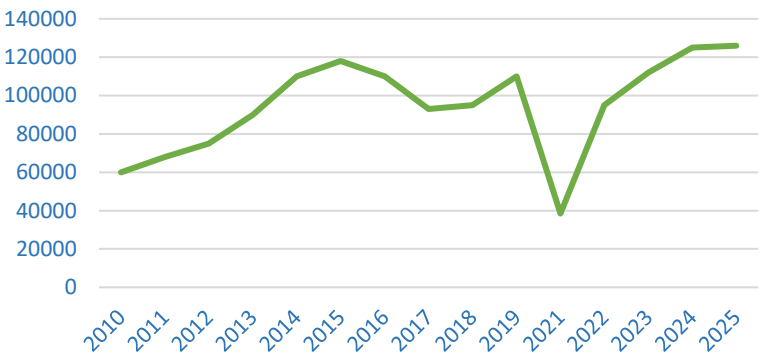
Croisières fluviales – Paquebots fluviaux

FRÉQUENTATION DES PRINCIPALES VILLES D’ESCALE (En nombre d'escales)

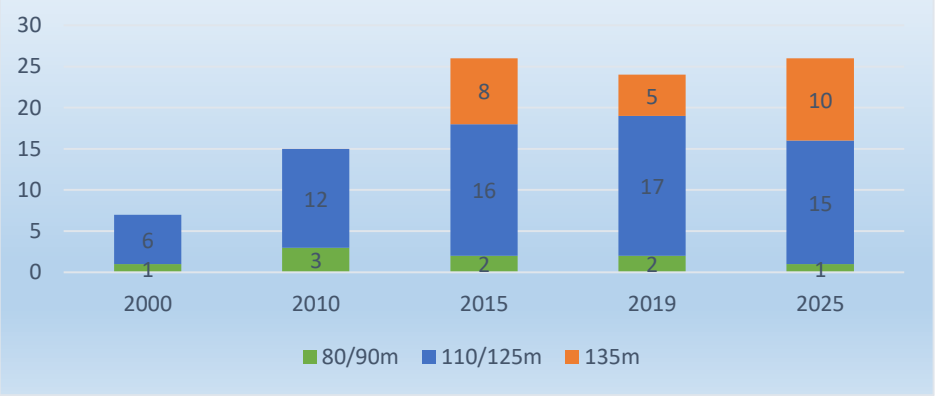


L’année 2025 confirme les fréquentations observées en 2024 : les villes les plus fréquentées sont sur le Rhône (Lyon, Avignon, Arles et Viviers). Parmi les 26 paquebots qui naviguaient en 2025, 19 paquebots proposaient des croisières sur la Saône alors que toute la flotte navigue sur le Rhône.

Nombre de passagers



ÉVOLUTION DE LA FLOTTE PAQUEBOTS FLUVIAUX



Bilan du tourisme fluvial 2025

Croisières fluviales – Péniches hôtels

17 péniches ont navigué sur le bassin Rhône Saône entre mi-avril et fin octobre.

En 2025, on observe une **augmentation de 49 % du nombre d’escales (335 escales)**.

Cette hausse s’explique notamment par le fait que les péniches-hôtels (PH) ont dû se **rapatrier sur la Saône**, en raison de fermeture sur le canal du Centre et le canal de Bourgogne, comme cela avait déjà été le cas en 2022 et 2023.

En comparaison :

- En 2024, on constatait une **baisse de 32 % du nombre d’escales (225 escales)**
- Les PH avaient alors privilégié les canaux de Bourgogne et du Centre. Contrairement aux années 2022 et 2023 marquées par des épisodes de sécheresse ayant contraint de nombreuses péniches-hôtels à se rediriger vers la Saône (dont les niveaux d’eau sont régulés), l’année 2024 avait permis le maintien des itinéraires habituels, limitant ainsi le report de trafic.



Club Croisière Rhône Saône :

- 1 journée d'échange le 2 juin
- Réunion politique en 2026



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

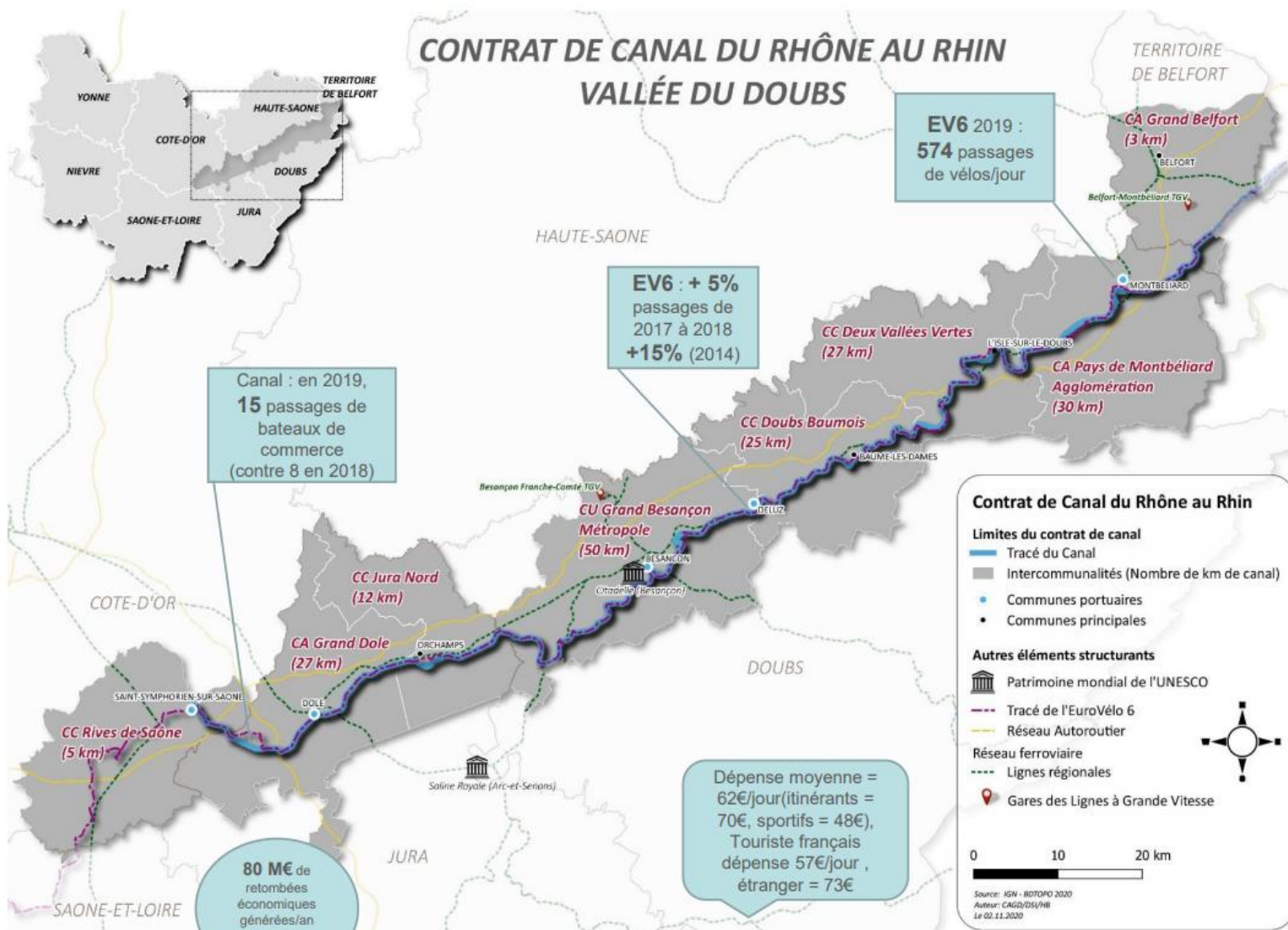


Le contrat de développement touristique du Canal du Rhône au Rhin

Périmètre du Contrat

- Linéaire de 179 km,
- 73 écluses automatisées (1 manuelle à Besançon)
- 8 EPCI
- 4 Départements

Retombées économiques estimées à 4,5M€/an en 2017



Contrat de développement touristique fluvial et fluvestre CRR

STRATEGIE ET AXES D' ACTIONS

DEFI 1

Affirmer notre
ambition :
l'itinérance sous
toutes ses formes

1. Assurer un maillage des sites étapes cohérent le long de la voie d'eau et un accueil de qualité
2. Renforcer l'EV6 comme colonne vertébrale de la destination
3. Faire du CRR une destination de navigation fluviale fiable et qui monte en gamme
4. Favoriser la mixité des modes de déplacements et développer les autres formes d'itinérance

DEFI 2

Développer
l'attractivité et la
compétitivité de la
destination CRR

1. Proposer une offre culturelle à dimension européenne le long de la voie d'eau
2. Développer une offre de loisirs actifs multi-activités pour une expérience immersive
3. Valoriser les patrimoines de la voies d'eau et ses abords
4. Valoriser les savoir-faire locaux

DEFI 3

Construire et
animer la notoriété
de la destination
CRR

1. Construire et déployer l'identité du CRR en concertation avec les acteurs locaux
2. Organiser une commercialisation commune de la destination
3. Mettre en place un processus d'animation territoriale de la destination
4. Observer et accompagner et réajuster la stratégie de destination

**Déclinés en
28 actions**

Contrat de développement touristique fluvial et fluvestre CRR

Actions en cours

- Animation du contrat par Grand Besançon Métropole : Stéphane TRIBOULET
- Amélioration la communication :
 - signalétique touristique et patrimoniale le long de l'itinéraire (GBM)
 - Structurer une identité et un nom de destination -> création d'un site web (GBM)
- Eductour pour les péniches hôtels programmé à l'automne 2026 en cours de construction (CRT, GBM, VNF)
- Etude pour l'amélioration des services aux plaisanciers en matière de dépotage (VNF).



SLOWWW! 2027

Cliquez-ici si vous souhaitez recevoir de plus amples informations sur l'édition Slowww! 2027

slowww!

Accueil A propos Visiter Exposer Programme Informations pratiques Exposer FR

slowww!

**Le rendez-vous business incontournable
de la filière fluviale & fluvestre**

Les 2 & 3 février 2027 - CNIT Forest - Paris La Défense

*Slowww! en France : un événement de référence pour connecter les
décideurs, activer des solutions et décrypter les tendances de demain
dans un secteur en pleine croissance*

38 semaines	06 jours	17 heures	02 minutes	13 secondes
----------------	-------------	--------------	---------------	----------------

Save the date

<https://www.slowww-paris.com/fr/>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

